

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 07/05/2021

La Certification CLES inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences : une bonne nouvelle pour les candidats

Le CLES est inscrit au Répertoire Spécifique de France Compétences depuis le 19 avril 2021. Cette inscription confirme l'ouverture de la Certification CLES vers le monde socio-professionnel : un atout réel pour les étudiants qui souhaitent valoriser ce certificat en langues auprès de leur futur employeur.

Le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification d'État disponible en 10 langues et 3 niveaux (B1, B2 et C1) adossés au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil d'Europe.

La commission de France compétence réunie le 16 avril 2021 a validé les demandes d'inscription correspondant à l'offre de certifications du CLES (10 langues et 3 niveaux). Ces décisions seront publiées au Journal officiel de la République française.

France compétences est l'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Le Répertoire spécifique de France compétences recense les certifications correspondant à des compétences professionnelles.

Les avantages de l'inscription de la Certification CLES à France Compétences pour les étudiants et jeunes diplômés

Les étudiants ayant choisi le CLES se présenteront dorénavant sur le marché du travail avec une certification qui est officiellement en adéquation avec les compétences linguistiques demandées par les entreprises. C'est grâce à l'épreuve d'interaction orale qu'elle se différencie fortement de la plupart des autres tests et certificats en langues disponibles sur le marché.

Un autre argument en faveur du CLES : [le coût d'inscription](#). Les universités accréditées Centres CLES sont libres d'exonérer leurs étudiants de la totalité ou d'une partie de la somme. Pour les actifs et jeunes diplômés demandeurs d'emploi, ce coût peut être pris en charge par le Compte Personnel de Formation ou Pôle Emploi.

Épreuves et sessions CLES

[Les épreuves](#) sont organisées par une cinquantaine d'établissements de l'enseignement supérieur accrédités partout en France.

Retrouvez la liste des centres CLES ainsi que les dates des sessions sur le site <http://certification-cles.fr>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter directement la Certification CLES : info@certification-cles.fr

La Certification CLES en 6 points clés :

1 10 langues, 3 niveaux (B1, B2, C1)
anglais, allemand, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe et Français Langue Étrangère

3 Plus de 50 centres d'examen partout en France
ont permis à 16856 candidats de passer le CLES pendant l'année universitaire 2018-2019

Les chiffres de l'année universitaire 2019-2020 sont non-exploités à cause de l'actualité sanitaire Covid-19

5 Reconnaissance à l'échelle internationale
La Certification CLES fait partie d'un réseau de certificateurs qui concerne plus de 250 universités européennes.

Le CLES est valable intra et hors UE

2 Certification d'État
Régie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
et reconnue par France compétences

4 5 compétences évaluées
Compréhension orale et écrite, production orale et écrite, interaction orale

6 Validité temporelle
Comme tout diplôme d'État, la Certification CLES n'a pas de limite de validité dans le temps

À propos du CLES :

Le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification d'État sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) créée en 2000. Inscrit au Répertoire spécifique de France compétences et éligible au CPF, le CLES est accessible à tous les publics. Les épreuves sont organisées par une cinquantaine d'établissements de l'enseignement supérieur accrédités. La Certification CLES est disponible en 10 langues et permet d'évaluer les compétences en langues des candidats selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil d'Europe. Les sujets des épreuves permettent d'évaluer les compétences de compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite et orale, interaction orale.

Depuis 2013 la Coordination nationale de la certification CLES est portée par l'Université Grenoble-Alpes (UGA) dans le cadre d'une convention tripartite entre l'UGA, le MESRI et la Conférence des présidents d'université (CPU).

Contact :

Irene Bordin, Responsable communication et relations avec le monde socio-économique de la Coordination nationale CLES - presse@certification-cles.fr
